

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-90

présenté par
Mme Rabault

à l'amendement n° 1 du Gouvernement

ARTICLE 38

À la fin de l'alinéa 209, substituer à la référence :

« 1663 A »

la référence :

« 1663 B ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement correspond à l'amendement II-1082, tombé.

Rectification d'une erreur de référence.